



CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira à la ***salle du conseil***, le :
Mardi 19 novembre 2024 à 19 h 30

A la Chapelle-Moulière, le 14 novembre 2024
Le Maire, Pierrick GIRAUD

ORDRE DU JOUR :

- Adhésion à la convention de participation prévoyance du centre départemental de gestion de la vieillesse
- Neutralisation des amortissements en M57
- Ouverture par anticipation des crédits budgétaires
- CNP
- Demande du fonds de projet territoire avec Grand-Poitiers
- Convention de gestion voirie pour l'entretien du premier niveau dans le bourg
- Bilan triennal de l'artificialisation des sols
- Consultation officielle PPA : PPRi Vienne Médiane : Bonnes, Chauvigny, La Chapelle-Moulière
- Tourisme équestre, circuit de randonnée
- Convention vétérinaire-Mairie pour la stérilisation des chats errants

QUESTIONS DIVERSES :